



Document d'information – Marine

Préparation aux situations d'urgence à bord des traversiers

mars 2010

Le problème

La préparation aux situations d'urgence à bord des grands traversiers pour passagers exploités au Canada doit être améliorée.

Contexte

Les traversiers pour passagers jouent un rôle important dans le réseau des transports au Canada : des dizaines de millions de passagers les empruntent chaque année. Plus de 100 navires à passagers de plus de 500 tonneaux de jauge brute sont exploités au Canada, dont environ la moitié peut accueillir plus de 400 personnes.

En cas d'urgence, il est essentiel de rendre compte de tous les passagers et, en cas d'abandon de navire, de faire en sorte qu'ils prennent place dans les embarcations de sauvetage d'une façon ordonnée et efficace. Dans ces situations, les membres d'équipage sont confrontés à diverses difficultés : contrôler les mouvements de foule; communiquer dans de multiples langues; identifier et trouver les passagers manquant à l'appel; rapport passagers-membres d'équipage élevé et apporter l'aide voulue aux passagers ayant des besoins spéciaux – comme ceux qui ont des problèmes d'ouïe, de vue ou de mobilité.

Des enquêtes que le BST a menées dans le cas de deux traversiers pour passagers – le *Queen of the North*¹ et le *Joseph and Clara Smallwood*² – ont mis en lumière des lacunes de sécurité dans la façon dont les fonctions d'urgence et la formation sont assurées. Par exemple, la réglementation canadienne exige que les navires à passagers aient prévu des méthodes pour l'évacuation rapide et en toute sécurité des personnes à bord, mais elle n'exige pas de réaliser des exercices comprenant des fonctions de contrôle des foules avant une évacuation. Les exercices réalistes d'abandon de navire restent volontaires, de sorte que les membres d'équipage n'ont pas nécessairement les connaissances ou les aptitudes voulues pour assurer l'efficacité des fonctions d'urgence.

Solution

Lorsque les personnes sont confrontées à une urgence, celles qui ont reçu une formation et un entraînement réagissent de façon plus automatique, exigeant moins d'interprétation et de décisions. Il en résulte un précieux gain de temps – ce qui est d'autant plus vital lorsque des vies sont en jeu. Il est donc essentiel que les membres d'équipage aient accès à des listes complètes et exactes des passagers, et qu'ils aient pu s'entraîner à rassembler les passagers et contrôler les mouvements de foule.

- Les exploitants de grands traversiers doivent adopter et mettre en pratique des méthodes efficaces de préparation aux situations d'urgence; entre autres, ils doivent établir des listes détaillées des passagers et organiser des exercices d'évacuation.

Notre mission

Le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) est un organisme indépendant qui améliore la sécurité des transports en menant des enquêtes sur les accidents de transport maritime, par pipeline, ferroviaire et aérien, et en communiquant les résultats aux Canadiens et aux Canadiennes.

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site Web du BST à l'adresse www.bst-tsb.gc.ca ou communiquer avec la Direction des communications du BST par téléphone au 819-994-8053 ou par courriel à l'adresse communications@bst-tsb.gc.ca.

¹ Rapport d'enquête M06W0052 du BST

² Rapport d'enquête M03N0050 du BST